



DÉCHARGE PARENTALE CM1 / CM2

Notre responsabilité d'autorité organisatrice des transports scolaires nous impose de connaître précisément les usagers que nous transportons. Nous devons aussi nous assurer qu'ils montent et descendent bien au point d'arrêt choisi par le représentant légal.

REPRÉSENTANT LÉGAL

Je soussigné(e), Mme, M :

Adresse :

Atteste que mon enfant :

ENFANT

NOM : Prénom :

Classe : Etablissement scolaire :

Circuit : Point de montée :

J'autorise mon enfant en classe de CM1 / CM2 à rentrer seul à mon domicile.

Par cette autorisation, j'atteste décharger pendant l'année scolaire 2026/2027 le service des transports scolaires du Pays de St Gilles Croix de Vie Agglomération, ainsi que le conducteur, l'accompagnatrice et l'entreprise de transport de toute responsabilité concernant tous problèmes et dommages que pourraient subir mon enfant, de mon domicile jusqu'à la montée dans le car et de la descente du car jusqu'à mon domicile.

Certifions exacts ces renseignements.

Fait le : A :

Signature REPRÉSENTANT LÉGAL :

La demande de décharge parentale ne sera prise en compte uniquement après réception des documents demandés

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

ZAE du Soleil Levant – CS 63 669 – Givrand – 85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Mail : transportscolaire@payssaintgilles.fr